

Réf: Dossier 436027

Avis de constitution

SOCIETE « NIAFO AFRICA »

Siège ABIDJAN TREICVILLE AVENUE 16, Lot 00, Ilot  
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/2025, et enregistrés le 12/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIAFO AFRICA »

Objet :

- COMMERCE GENERAL
- DISTRIBUTIONS
- ACHAT ET VENTE DE DENREES ALIMENTAIRES
- VENTE ET ACHAT DE MARCHANDISES DIVERSES
- LOGISTIQUE
- IMPORT-EXPORT
- BTP
- TRANSPORT
- GESTION IMMOBILIER
- LOCATION
- FOURNITURES DE BUREAU ET EQUIPEMENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 16, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M NIANGADO SIDI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09073 du 01/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53689/GTCA/RC/2025 du 01/09/2025

